

Jean-Paul Lachat, Maire de la commune de Clos du Doubs/JU

«Développer le tourisme à Saint-Ursanne»

Née de la fusion de sept communes, la commune de Clos du Doubs est l'une des plus vastes du Jura. Rurale, elle doit faire face à une certaine stagnation du nombre de ses habitants et à des défis en matière de maintien des infrastructures. Ce qui n'empêche pas Clos du Doubs de se montrer dynamique avec plusieurs projets en cours et un nouveau Plan d'aménagement qui devrait permettre à courte échéance de proposer des terrains à bâtir, comme l'explique Jean-Paul Lachat, le très enthousiaste Maire de la commune.

- Vous effectuez une deuxième législature. Comment vous êtes-vous lancé en politique?

- J'avais débuté en 1993 au Conseil communal où j'ai siégé pendant six ou sept ans. J'ai ensuite mis la politique un peu de côté en raison de mes obligations professionnelles et y suis retourné plus tard avec une envie de servir encore plus forte. La charge de Maire est passionnante et je n'ai jamais trouvé les journées longues. D'autant plus que j'ai une équipe formidable. C'est vraiment un plaisir.

- Quels sont les défis que doit relever la commune?

- Clos du Doubs est issu de la fusion de sept communes en 2009. Son entrée en fonction s'est faite une année plus tard, en 2010. Notre territoire comprend

Saint-Ursanne, une ville très importante à l'époque des princes-évêques.

Nous sommes une commune rurale et, comme toutes les communes rurales, nous avons été confrontés à une baisse de la population. En 1970, Saint-Ursanne comptait à elle seule 1200 habitants, alors qu'aujourd'hui, nous dénombrons 1300 résidents pour un territoire de 62 km², Clos du Doubs étant l'une des communes les plus vastes du Jura. Cela étant, notre population est stabilisée pour le moment.

Le nombre restreint d'habitants rend, par exemple, difficile l'organisation de l'école. L'une de nos inquiétudes est du reste la volonté de la Confédération de réduire les contributions pour les transports d'ici deux ans pour les lignes peu fréquentées. Le principal défi est de maintenir nos infrastructures.



Jean-Paul Lachat.

COMMUNE DE CLOS DU DOUBS/JU

CASAONE

commercialise chaque jour des milliers de biens immobiliers

Le logiciel tout-en-un largement utilisé par les professionnels de l'immobilier en Suisse.

www.casasoft.ch

CASASOFT

COMMUNE DE CLOS DU DOUBS/JU



Née de la fusion de sept communes, la commune de Clos du Doubs est l'une des plus vastes du Jura.

- Avez-vous des projets?

- Nous voulons rénover l'école, ce qui représente un investissement de 7 millions. C'est un montant à trouver très important pour une petite commune comme la nôtre. Heureusement, nous disposons en Suisse de Fondations qui aident les collectivités publiques. Nous devons aussi entretenir nos 100 km de chemins. Nous avons déjà un projet pour en rénover 10 km, mais le montant à investir est de 1,7 million.

- Le tourisme peut-il être un axe de développement pour la commune?

- Saint-Ursanne attire entre 100 000 et 120 000 visiteurs par année, concentrés sur une période de six mois. Nous souhaitons donc étendre cette période. Nous avons, par exemple, le projet d'une illumination de l'ancien pont pendant l'automne, mais c'est difficile car nous sommes dans la zone Emeraude qui vise à protéger les espèces animales et végétales menacées.

Il existe aussi un camping, situé en bordure du Doubs, actif depuis les années 60. La commune souhaite le légaliser, mais il est remis en question pour des raisons de protection de l'environnement. Avec l'aide du Canton, nous avons pu engager une personne à temps partiel pour développer le tourisme. Grâce à son travail, nous avons reçu le label *Best Tourism Village* de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Avec Morcote, au bord du lac de Lugano, nous faisons désormais partie des meilleurs villages touristiques du monde.

Cette distinction a eu un certain impact médiatique l'automne dernier. Nous n'avons pas enregistré un afflux de touristes, car ce type de démarche s'inscrit dans le temps, mais des gens qui visitaient la Suisse sont venus voir le village avant de rentrer chez eux.

Nous avons aussi, cette année, le projet de créer un chemin des lanternes.

- La commune a-t-elle déjà adopté son nouveau Plan d'aménagement?

- Nous sommes en train de le finaliser, mais, en raison de la structure de la commune, nous avons peu de terrains plats constructibles et il est très difficile de gagner quelques centaines de mètres carrés pour que les jeunes puissent s'ins-

taller. Il y a une trentaine d'années, la commune avait proposé des terrains très attractifs, dont le prix avait été fixé selon celui des viabilités, ce qui avait permis de garder ici des familles et même d'en faire venir. Mais nous avons maintenant vendu les dernières parcelles. Nous voulons ouvrir de nouvelles zones, d'autant plus que nous avons une faible densité d'habitants.

Le nouveau Plan d'affectation devrait nous permettre de proposer des terrains à bâtir d'ici dix-huit mois. Notons aussi une vaste friche industrielle de 2,4 hectares, là où se trouvait l'usine Thécla, fermée en 2015. Elle appartient à une famille belge. La commune en a fait une zone mixte, afin de permettre de développer un projet de logement, mais la situation est statique depuis trois ans.

- Quelle est votre politique énergétique?

- En 2015, nous avons réalisé un important chantier de rénovation de 8 millions, qui comprenait notamment la restauration des infrastructures souterraines et donc l'ouverture des routes pour installer le système de séparation des eaux et le pavage des rues. Nous avons profité de ces travaux pour installer le chauffage à distance, alimenté par le bois de la région. Une société indépendante a été créée avec un apport de fonds com-

munaux important pour gérer ce projet. Beaucoup d'habitants se sont alors connectés au chauffage à distance et nous allons maintenant l'étendre à l'extérieur de Saint-Ursanne. Aujourd'hui, on chauffe 80% des bâtiments, dont l'EMS et l'église, l'école et l'administration, grâce au chauffage à distance.

La situation est plus difficile pour les panneaux solaires. Beaucoup d'agriculteurs en ont installé, mais le prix d'achat de l'électricité par l'entreprise BKW est trop volatil. Il stagne généralement à 6 ou 8 centimes, a atteint 40 centimes l'année dernière et maintenant le prix est de 3,6 centimes. Il est indispensable de mettre en place une vraie politique tarifaire si l'on veut développer les panneaux solaires, sinon ce n'est pas imaginable pour les propriétaires. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

A table

La truite est une spécialité locale. Le poisson, élevé notamment à la pisciculture de Choulat, à Courtemâche, se cuisine principalement de deux manières: meunière et au bleu, la meilleure selon les puristes. A Saint-Ursanne, la truite du vivier se déguste au restaurant de la Couronne.